

- négocier et encourager la signature de nouvelles ententes de coopération avec le gouvernement chinois, tel le protocole d'entente conclu par l'Agence spatiale canadienne et COSTIND en octobre 1996. Ces ententes procurent aux entrepreneurs canadiens un cadre de coopération reconnu par les organisations chinoises;
- organiser, à l'intention de dirigeants chinois clés, des séminaires sur les politiques et la réglementation;
- collaborer étroitement avec les entreprises canadiennes, les associations de l'industrie et les distributeurs locaux en vue de soutenir la vente de technologies et de services aux trois nouveaux transporteurs de télécommunications à ligne fixe et aux six exploitants de systèmes de communication personnelle de Hong Kong, aux exploitants de satellites situés à Hong Kong, notamment aux 14 stations terrestres d'AsiaSat et de HKT, ainsi qu'à de grands organismes des secteurs public et privé qui disposent d'un réseau de communications privé;
- aider les entreprises canadiennes à trouver sur place des représentants, des agents et des partenaires de coentreprise qui leur conviennent; et
- mettre à jour les profils du marché des télécommunications et de l'informatique à Hong Kong et en assurer la diffusion.